

Guide utilisateurs



Saisir le 2^{ème} acompte à la Contribution unique à la formation professionnelle et à l'alternance (CUFPA)



Contribution Unique à la Formation Professionnelle et à l'Alternance : 2ème acompte

Public concerné : Cet acompte au titre de la CUFPA (Contribution Unique à la Formation Professionnelle et à l'Alternance) concerne exclusivement **les entreprises de 11 salariés et plus.**

Seules les entreprises du Négoce peuvent déclarer leur collecte sur eGestion !

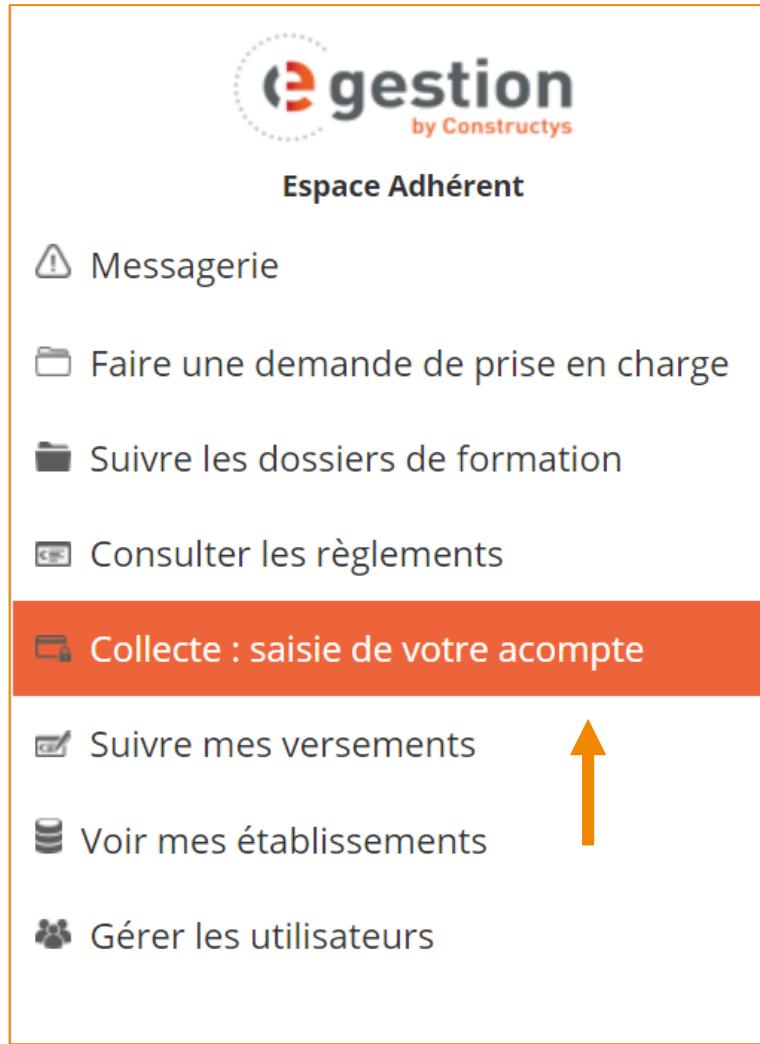
Les entreprises Bâtiment et Travaux Publics recevront de la part de PRO BTP une facture à acquitter concernant ce deuxième acompte.

Si l'entreprise n'est pas assujettie (ou partiellement assujettie) à la taxe d'apprentissage, merci de contacter le pôle Collecte (voir coordonnées plus bas)

Franchissement de seuil : Les entreprises ayant franchi le seuil de 11 salariés en 2018, 2019 ou 2020 sont considérées comme des entreprises de moins de 11 salariés et ne sont donc pas concernées par le paiement de cet acompte.

Pour contacter le pôle Collecte : collecte@constructys.fr





Sur eGestion, dans le menu de gauche, cliquer sur
Collecte : saisie de votre acompte

Déclarer sa contribution Formation 2020

Raison Sociale	N° Siret	Code Postal	Ville
L	055	49004	ANGERS CEDEX 01
A	916	68006	COLMAR CEDEX
F	317	67230	KOGENHEIM
D	057	75940	PARIS CEDEX 19
K	485	33380	MIOS

Two orange arrows point upwards from the bottom of the page towards the 'ANNULER' and 'SUIVANT' buttons, indicating they are the next steps.

Afficher les items 1 - 6 de 6

ANNULER **SUIVANT**

Sélectionner l'entreprise pour laquelle la collecte doit être déclarée - Cliquer sur SUIVANT



Menu



Bienvenue dans votre espace eGestion



Déclarer sa contribution Formation 2020

N° Adhérent

14



[Cliquez ici](#) pour visualiser la notice

Raison Sociale

KI

Siret

48

Code NAF

4673B - Commerce de gros (commerce interentreprises) d'appare...

Adresse

5 RUE

ZAC

Données à modifier

Renseigner ici pour corriger la valeur

Cet écran permet de consulter les informations de l'entreprise et de les modifier le cas échéant

Les données pouvant être modifiées :

- **Code NAF**
- **Adresse**
- **Code postal**
- **Ville**
- **Nom du contact**
- **Prénom du contact**
- **Téléphone du contact**
- **Mail du contact**



3 boutons de navigation sont disponibles :

SAUVEGARDER : permet de sauvegarder la saisie et de la reprendre ultérieurement

PRÉCÉDENT : permet de revenir à l'écran précédent

SUIVANT : permet de passer à l'écran suivant



Déclarer sa contribution Formation 2020

Adhérent
Adresse
Ville

Siret
Tél - Fax
Email

[Cliquez ici](#) pour visualiser la notice

EFFECTIF

Effectif moyen 2019

35,00

Année de franchissement de seuil des 11 salariés

Si votre effectif passe sous le seuil des 11 salariés en 2020, merci de cocher cette case

Effectif prévisionnel 2020

35,00



A ne modifier que si l'effectif prévisionnel passe en dessous de 11 salariés

Partie effectifs :

L'effectif 2019 est renseigné avec les données de la collecte précédente.

Si l'effectif passe sous le seuil des 11 salariés en 2020, il faut cocher la case adéquate et déclarer le nouvel effectif dans le champ « Effectif prévisionnel 2020 »



MOTIF DE NON VERSEMENT OU VERSEMENT PARTIEL	
Date de cessation d'activité jj/mm/aaaa 	Date de redressement judiciaire jj/mm/aaaa 

- + Si l'entreprise a connu un redressement judiciaire (RJ) en 2020 indiquer la date dans la zone dédiée, les masses salariales post RJ devront être déclarées dans les champs Masse Salariale dédiés
- + Si l'entreprise a connu une cessation d'activité en 2020, indiquer la date dans la zone dédiée, les masses salariales pré-cessation devront être déclarées dans les champs Masse Salariale dédiés



MASSE SALARIALE

La législation prévoit que les acomptes soient assis sur la masse salariale 2019. Néanmoins, si votre prévisionnel masse salariale 2020 est en diminution, vous pouvez rectifier votre masse salariale 2019 par votre masse salariale prévisionnelle 2020 afin d'adapter votre versement au plus juste.

Masses salariales 2019

Masse salariale 2019 totale
506 271,40

Masse salariale 2019 hors Alsace Moselle
506 271,40

Masse salariale 2019 Alsace Moselle
[Empty input field]

Actions

SAUVEGARDER **PRÉCÉDENT** **SUIVANT**

- Les différentes masses salariales sont renseignées avec les valeurs de la collecte précédente. Ce sont des champs modifiables notamment dans le cas où l'entreprise aurait un prévisionnel 2020 en diminution.

Déclarer sa contribution Formation 2020

Adhérent

Adresse

Ville

Siret

Tél - Fax

Email

MONTANT DES CONTRIBUTIONS

MONTANT HT

MONTANT TVA

MONTANT TTC

PAIEMENT

MONTANT TTC À REGLER

Pour télécharger votre bordereau et vérifier les cotisations, cliquer sur le bouton SUIVANT.

+

Cet écran informe du montant de la contribution à régler. L'écran suivant indiquera le détail des différentes cotisations et les différents montants à régler.

MODE DE PAIEMENT

Chèque  Virement 

Chèque n°
123456

Date
14/09/2020 

Banque
LCL

SAUVEGARDER **PRÉCÉDENT** **SUIVANT**

Partie Mode de paiement : Choisir un mode paiement chèque ou virement et renseigner toutes les zones. Le chèque doit être à l'ordre de Constructys et envoyé à l'adresse suivante : CONSTRUCTYS Pôle COLLECTE 32 rue René Boulanger 75483 PARIS CEDEX 10 .

*Virement : mentionner le SIRET/ACOMPTE FP 2020 sur l'ordre de virement
IBAN : FR76 3025 8100 0008 0159 7309 447 BIC : BATIFRP1XXX*

Comment déclarer son acompte CUFPA sur eGestion ?

Déclarer sa contribution Formation 2020

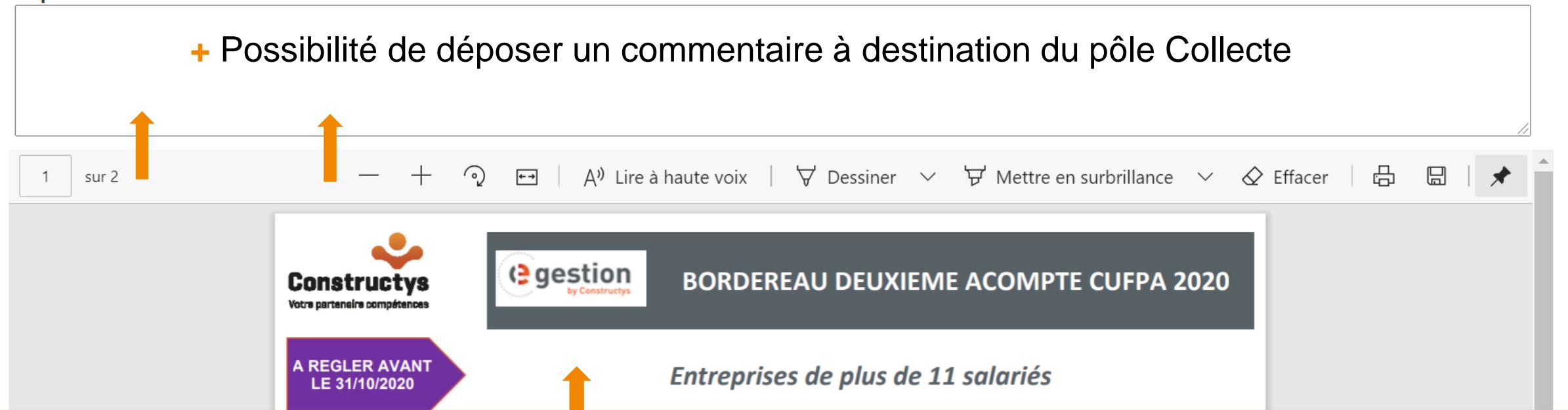
Adhérent
Adresse
Ville

Siret
Tél - Fax
Email

[Cliquez ici](#) pour visualiser la notice

Déposer un commentaire

+ Possibilité de déposer un commentaire à destination du pôle Collecte



+ Vérification du bordereau - le bordereau à l'état brouillon peut être imprimé et enregistré

+

Vérification des cotisations (calcul et montant) .

<small>Si votre effectif passe sous le seuil des 11 salariés en 2020, vous n'êtes pas concernés par cet acompte, merci de nous renvoyer le bordereau avec votre effectif prévisionnel 2020 afin d'éviter toute relance.</small>	
CALCUL DU DEUXIÈME ACOMPTE CONTRIBUTION UNIQUE À LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET À L'ALTERNANCE CUFPA	
FORMATION PROFESSIONNELLE	
ACOMPTE FORMATION PROFESSIONNELLE ($C * 1\% * 98\%$)	D 4 961,46 €
0,70% si franchissement du seuil des 11 en 2017 et 0,90% en 2016	
ACOMPTE FORMATION PROFESSIONNELLE HT DÉJÀ VERSÉ	E 2 733,86 €
TOTAL HT DÛ (D - E)	F 2 227,60 €
TVA (F * Taux TVA)	G 445,52 €
TOTAL FORMATION PROFESSIONNELLE TTC (F + G)	H 2 673,12 €
TAXE D'APPRENTISSAGE	
ACOMPTE TAXE D'APPRENTISSAGE ($A * 0,5916\% + B * 0,44\% * 98\%$)	I 2 935,20 €
ACOMPTE TAXE D'APPRENTISSAGE HT DÉJÀ VERSÉ	J 1 797,06 €
TOTAL TAXE D'APPRENTISSAGE (I - J)	K 1 138,14 €
TOTAL A REGLER (H+K)	L 3 811,26 €

+

Si tout est OK, clic sur **Valider** pour générer le bordereau final
Si besoin de correction, clic sur **Précédent** pour revenir aux écrans de déclaration.

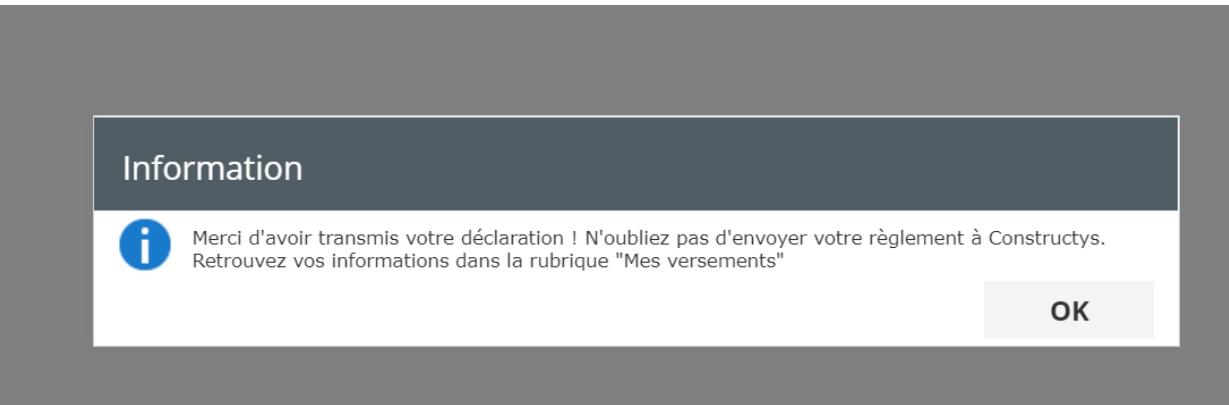
SAUVEGARDER

PRÉCÉDENT

VALIDER

Comment déclarer son acompte CUFPA sur eGestion ?

+ Clic sur OK



Déclarer sa contribution Formation 2020

Adhérent		Siret	
Adresse		Tél - Fax	
Ville		Email	

1 sur 2 - + Lire à haute voix Dessiner Mettre en surbrillance Effacer  

Constructys
Votre partenaire compétences **e**gestion
by Constructys

BORDEREAU DEUXIEME ACOMPTE CUFPA 2020

A REGLER AVANT LE 31/10/2020

Entreprises de plus de 11 salariés

IDCC 3216 : Entreprises du Négoce des Matériaux de Construction
IDCC 1947 : Entreprises du Négoce de Bois d'œuvre et de produits dérivés

VOTRE ENTREPRISE (à compléter et/ou à modifier)

SIREN	485267819	SIRET SIEGE	48526781900046
RAISON SOCIALE	KIPOPLUIE		
ADRESSE	5 RUE DES BOUPEYRES ZAC MIOS		
CODE POSTAL	33380	VILLE	MIOS



N'oubliez pas
d'envoyer
rapidement votre
règlement à
Constructys !

+ Le bordereau
final est généré, il
est possible de
l'imprimer et de
l'enregistrer

Comment suivre votre bordereau de versement ?



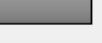
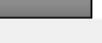
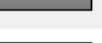
Espace Adhérent

- ⚠ Messagerie
- 📁 Faire une demande de prise en charge
- 📁 Suivre les dossiers de formation
- 💻 Consulter les règlements
- 💻 Collecte : saisie de votre acompte
- 📝 Suivre mes versements 
- 💻 Voir mes établissements
- 👤 Gérer les utilisateurs

VERSEMENTS

0 TRANSMIS 5 TRAITÉS 5 HISTORIQUE

2 onglets permettent de suivre votre bordereau selon qu'il soit transmis ou traité

N°	Date Création	Etat Mouvement	Type	Etablissement	Montant Mouvement	Etat Versement
29381	13/09/2019	Validé	Acompte		4191.35	Remis en banque
29682	19/09/2019	Validé	Acompte		408901.62	Remis en banque
32443	05/02/2020	Validé	Bordereau de collecte		672	Saisi
32444	05/02/2020	Validé	Bordereau de collecte		32096.89	Remis en banque
32446	05/02/2020	Validé	Bordereau de collecte		807343.72	Saisi

+

Sélectionner la ligne concernée et cliquer sur 

+

Cliquer sur Suivre mes versements

Comment suivre votre bordereau ?

VERSEMENTS			
	8 TRANSMIS	46 TRAITÉS	47 HISTORIQUE
 Bordereau d'acompte 2019			Type
 Bordereau de collecte février 2020			Acompte
 Bordereau d'acompte 2020			Acompte
42749	9/2020	Exporter	Réception
42753	14/09/2020		Attente Réception
42754	15/09/2020		Attente Réception
42764	21/09/2020		Attente Réception

VERSEMENT N° 32443			
SA	VERSEMENT	DOCUMENT	MESSAGE
Nature	Bordereau de collecte	Définition	Régime -11 standard
Année salaire	2019	Date de remise en banque	
Effectif moyen	2,00		
Masse Salariale	100 000,00		
Montants TTC	672,00 €	Mode de paiement	Chèque
TVA	112,00 €	Référence	123456789
HT	560,00 €	Banque	BNP

Comment consulter et imprimer votre bordereau après transmission ?

Sélectionner la ligne, cliquer sur le symbole et choisir la ligne « Bordereau d'acompte 2020 » ou Ouvrir versement



MERCI !

PLUS D'INFOS SUR LA CUFPA ?

Rendez-vous sur <http://www.constructys.fr>
rubrique VOS CONTRIBUTIONS



Besoin de contacter le pôle Collecte ?
collecte@constructys.fr